

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/>



Il y a des pluies de printemps
délicieuses où le ciel a l'air de
pleurer de joie.

Paul-Jean Toulet

Le Léguer ©T. Jeandot

Info et agenda

Quel bassin Loire-Bretagne en 2050 ?

Portrait du futur bassin face aux effets du dérèglement climatique. Les acteurs de l'eau s'interrogent : quelle gestion, quels usages, de quelle eau disposerons-nous ?

Retrouvez les synthèses des ateliers territoriaux : <https://lc.cx/nZ9wlf>



Avril 2024 en résumé

- Une météo aux allures peu printanières avec de la pluie, du vent et des températures se rafraîchissant.
- Les régimes des cours d'eau restent bien soutenus.
- En lien avec les débits excédentaires, plus de 60% des points suivis présentent des teneurs de nitrate en baisse, la moyenne est stable et égale à 27 mg/L.
- La nouvelle stratégie écophyto 2030 et le changement d'indicateurs.
- En dernière page le bilan des résultats pesticides de l'année 2023 avec la présence importante de quelques herbicides et de nombreux métabolites.



L'essentiel en infographie

Découvrez l'évolution de l'irrigation des surfaces agricoles entre 2010 et 2020 : <https://lc.cx/M2t3gP>

Les Trophées d'économies d'eau



La 4^e édition des trophées est lancée. Cette initiative est destinée à valoriser les pratiques de réduction des consommations d'eau.

N'hésitez pas à candidater jusqu'au 7 juin : <https://lc.cx/HFOT5D>



Météo et précipitations

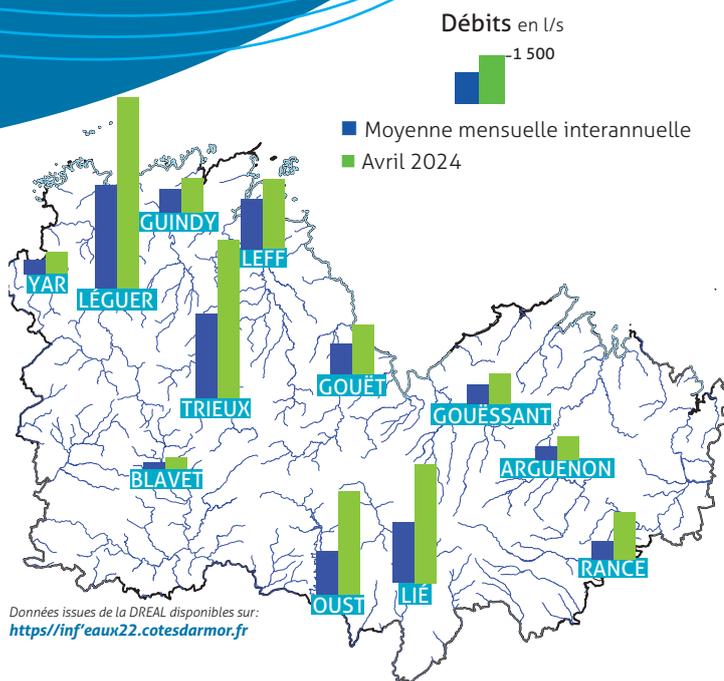
Débits des rivières

Une météo décevante pour un mois d'avril

Après des mois gris et pluvieux, le printemps s'est encore fait attendre avec une météo grise agitée et pluvieuse en première décade et fin de mois et des températures qui de surcroît, se sont nettement rafraîchies. Une petite percée anticyclonique le 12 et 13 nous avait pourtant laissé croire à l'arrivée d'une belle météo de printemps.

Par les importants coups de vent accompagnant les épisodes pluvieux, les pluies ont été chassées du littoral d'où des cumuls plus importants dans le sud du département.

Les cours d'eau commencent à baisser de régime par le réveil de la végétation mais les débits restent bien soutenus et nettement excédentaires suite à un hiver et début de printemps pluvieux.

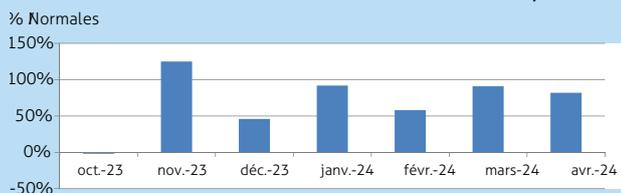


Données issues de la DREAL disponibles sur: <https://inf'eau22.cotesdarmor.fr>

Pluviométrie d'avril 2024

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	St-Brieuc	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	66	25	16	15	50
du 11 au 20	7	9	17	7	14
du 21 au 30	18	18	38	32	32
Cumul du mois en mm	91	52	71	53	53
Rapport à la normale	113 %	66 %	-32%	96 %	148 %
	> normale	<< normale	> normale	~normale	>> normale

Situation des débits dans les rivières costarmoricaines depuis l'automne



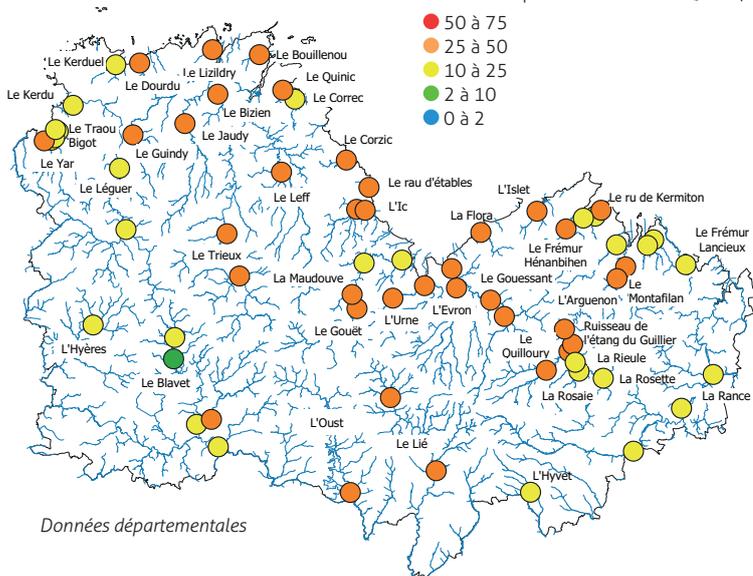
Un net excédent d'écoulement dans les rivières depuis l'automne

Teneurs en nitrates - avril 2024

Les nitrates dans les rivières

Teneurs en nitrates en mg/l

Évaluation qualité suivant le SEQ'Eau (*)



Données départementales

(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

Une majorité de points en baisse

La moyenne de 27 mg/l est stable, elle comprend des valeurs fluctuant de 10 mg/l (Blavet à Trémargat) à 47 mg/l (Bouillennou à Lanmodez).

Plus de 60% des valeurs diminuent et plusieurs points sont en baisse d'au moins 10 mg/l (Rosette, Frémur, Rance, Floubalay, Drouet). Les hausses, pour 23% des points, sont le plus souvent faibles, situées entre 1 et 5 mg/l avec une exception sur l'Islet à Erquy qui augmente de 11 mg/l en passant de 21 à 32 mg/l.

Les pesticides dans les rivières

Résultats de mars 2024¹

Des herbicides exclusivement rencontrés et des métabolites

De 4 à 25 substances totalisées et des concentrations toutes substances confondues allant suivant les rivières de 0,54 µg/l à 3,3 µg/l. Rappelons à titre de référence qu'à partir de 5 µg/l, il n'est plus possible de prélever l'eau des rivières pour la potabiliser.

80% des produits sont des métabolites dont les plus présents dans la totalité des cours d'eau sont issus du **métolachlore-5** (herbicide maïs), du **Chlorothalonil** (fongicide interdit depuis 2020), du **métazachlore** (herbicide colza/céréales).

Plus localisés, sont retrouvés ce mois-ci des herbicides sous leur forme de molécule active : le **Chlortoluron**, sur céréales (5 rivières), du **bentazone**, à large usage (4 rivières), du **clopyralide** sur betteraves et crucifères (un cours d'eau).

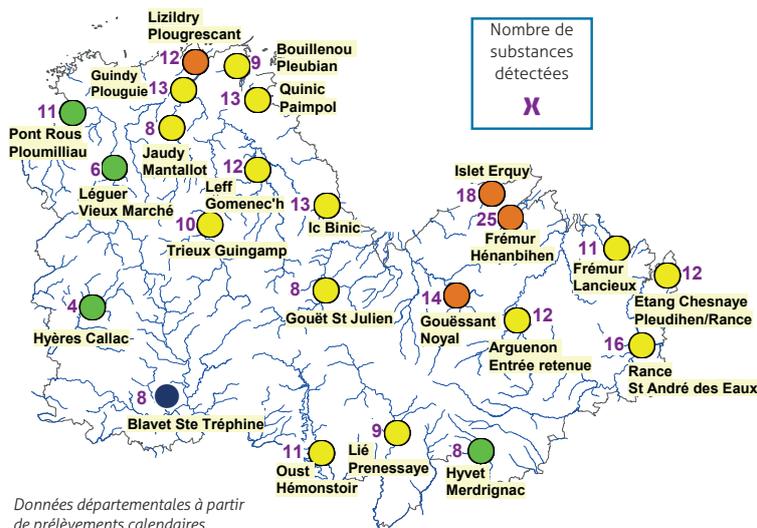
Retrouvez en page suivante une information plus développée sur la présence de ces produits dans les rivières costarmoricaines.

¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des analyses pesticides en laboratoire.

Teneurs de mars 2024

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

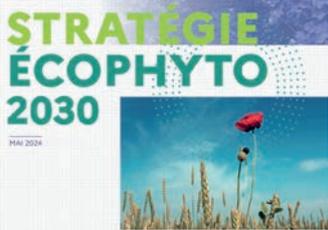
- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5



Données départementales à partir de prélèvements calendaires

Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

Stratégie Écophyto 2030 : changement d'indicateurs



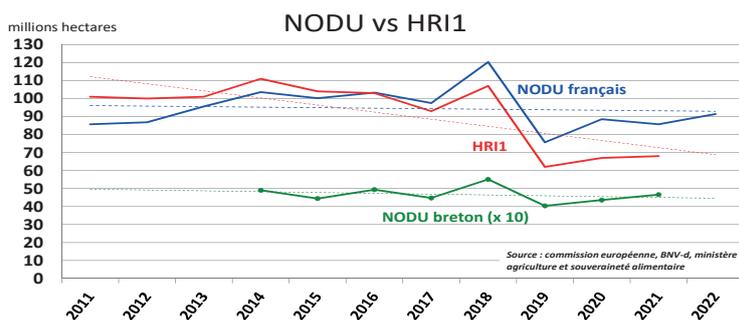
Initié en 2008, la France a mis en œuvre le 1^{er} plan Écophyto pour réduire de moitié l'usage des produits phytosanitaires en 10 ans. Début 2024, en réponse à la crise agricole, le plan Écophyto II+ est mis en pause. Le 6 mai dernier, le gouvernement a annoncé une **nouvelle stratégie Eco-phyto 2030**.

Les indicateurs

Pour apprécier les avancées du plan Écophyto, des **indicateurs de suivi** ont été mis en place : **Quantité de Substances Actives (QSA)**, volume vendu annuellement en tonne ; le **Nombre de Doses Unités (NODU)** exprimé en hectares, correspond à la surface traitée à une dose maximale appelée «Dose Unité». Pour exemple, un NODU de 91,4 signifie que 91,4 millions d'ha ont reçu une dose pleine de substances actives.

Au niveau européen, l'**indicateur de « risque harmonisé »** nommé **HRI-1** (Harmonised Risk Indicator for pesticides), correspond à la somme des substances actives vendues sur une année, pondérée par des coefficients de 1, 8, 16 et 64, selon la dangerosité des substances actives. Cette méthodologie, contestée par de nombreux chercheurs, ne prend pas en compte les pratiques et doses de traitement à l'hectare.

Lorsque les substances les plus dangereuses sont retirées du marché, l'indicateur HRI-1 **baisse automatiquement**, - 32% entre 2011 et 2021, tandis que le NODU augmente de 3% sur la même période.



Source : commission européenne, BNV-d, ministère agriculture et souveraineté alimentaire

Exit le Nodu, place au HRI-1

La nouvelle stratégie conserve la **même ambition de réduction de 50% d'ici 2030**, mais la période de référence est désormais la moyenne 2011-2013 (2015-2017 auparavant).

L'indicateur français **NODU est partiellement abandonné** au profit du HRI-1, cependant le Nodu pour les phytos classés CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique) ainsi que la QSA continueront d'être calculés.

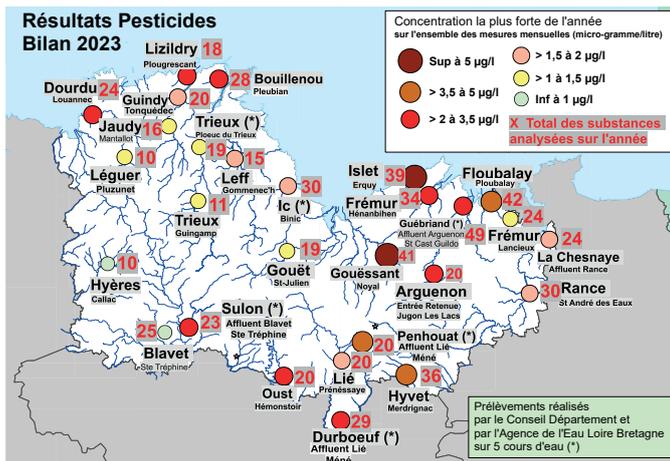
Focus territorial

Zoom

Synthèse des résultats des mesures pesticides dans les rivières en 2023.

Un impact des pesticides sur l'ensemble des cours d'eau (réseau départemental et Agence de l'Eau Loire-Bretagne)

On décèle des pesticides sur la totalité des rivières avec des niveaux différents de contamination suivant :



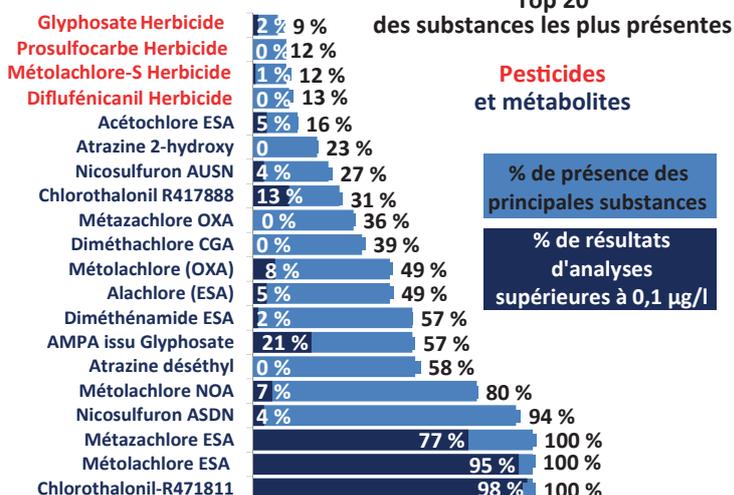
- Les teneurs les moins élevées (< 1,5 µg/l) sur les cours d'eau principaux de l'Ouest du département.
- Un gradient supérieur (2 à 3,5 µg/l) sur les fleuves situés plus à l'Est.
- Les teneurs les plus fortes (> 3,5 µg/l) sur les cours d'eau côtiers et affluents, en l'occurrence en 2023 ceux du Blavet et du Lié surveillés par l'Agence de l'Eau pour leur risque de non atteinte du bon état écologique de leur masse d'eau.

Quelques explications à ce constat

Des traitements plus importants à l'Est (<https://lc.cx/HJLx64>) liés à des assolements avec davantage de cultures annuelles (blé/maïs) qu'à l'Ouest (systèmes herbagers plus nombreux) (<https://lc.cx/vlv6ge>), des conditions de milieu avec moins de bocage, plus de drainage et de cours d'eau remaniés qui accélèrent la fuite de polluants et limitent l'épuration naturelle. Enfin, c'est sur les zones légumières (Nord-Trégor) et la région de Loudéac que les plus fortes pollutions sont constatées en lien avec l'importance des cultures annuelles et l'observation de plus fortes ventes de pesticides (<https://lc.cx/pU2vsp>).

Une pollution essentiellement liée aux herbicides et aux métabolites

Le très large panel de substances mesurées (112 au total sur 29 cours d'eau) comprend des fongicides, des insecticides, de l'anti-limace, et essentiellement quelques herbicides et les métabolites.



- Parmi les produits les plus fréquents, les désherbants suivants :
- le **glyphosate**, très employé en interculture (1^{re} vente-112 Tonnes) et son métabolite l'Ampra présents dans 9 et 57 % des eaux,
 - le **prosulfocarbe**, utilisé sur céréales dans 12% des échantillons (2^e vente-55 T),
 - le **S-métolachlore**, employé sur cultures de maïs dont les usages ont augmenté (3^e vente-29 T) suite au retrait de l'atrazine et de l'acétochlore. Il se dégrade en 2 produits, métolachlore ESA et OXA présents dans 100% et 49% des prélèvements.

Vient s'ajouter depuis 2023 un métabolite d'un fongicide le chlorothalonil R471811, nouvellement analysé. Il surprend par sa présence généralisée, ses fortes concentrations et préoccupe par sa rémanence, ses risques sur la santé (avis ANSES <https://lc.cx/TMh2Nf>) et est de plus très mal retenu par les traitements classiques pour l'eau potable.

- Quelques éléments de tendance sur les 15 dernières années :
- Baisse de certains produits mais leurs métabolites toujours très présents :
 - le **atrazine**, interdit depuis 2003 : 1 % en 2023 contre 30 % en 2010 – ses métabolites perdurent à l'état de traces ;
 - le **glyphosate** : 9 % en 2023 - 30 % en 2010 son métabolite l'AMPA toujours très présent 58 % en 2023 - 70 % en 2010.
- Des produits en progression : le **métolachlore-s**, le **diflufenicanil**, le **prosulfocarbe**. Depuis 2017, LABOCEA analyse davantage de substances dont les métabolites. Près de 500 en 2023 contre 170 en 2017, les teneurs observées ont ainsi progressé : 1,1 µg/l en 2023 contre 0,6 µg/l en moyenne en 2010.



DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
Direction de l'Environnement
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

